

## MODALITES D'INSCRIPTION AUX EXAMENS CQP MAM KENDO ET D.R.

L'examen CQP peut s'obtenir soit en se présentant en candidat libre à l'examen ou soit par V.A.E (Validation des Acquis de l'Expérience). **Dans les 2 cas, l'inscription à l'examen est obligatoire selon les modalités définies ci-dessous.**

### Ci-dessous les dates :

Disciplines	Dates	Lieux	Informations
1 <sup>ère</sup> session DR	30 & 31 mai 2020	CDFAS Eaubonne (95)	
2 <sup>ème</sup> session KENDO	06 & 07 juin 2020	CDFAS Eaubonne (95)	

### CLOTURE DES INSCRIPTIONS AU CNKDR :

KENDO LE 06/04/2020

D.R. LE 30/03/2020

**ATTENTION > aucun délai supplémentaire ne sera accordé.**

### COÛT DE L'EXAMEN CQP MAM KENDO OU DR > 200 euros

Payable à l'inscription ↪ **Chèque libellé à l'ordre de la ligue Ile de France de Judo.**

### DOCUMENTS A JOINDRE A L'EXAMEN :

- Formulaire d'inscription « CQP » dûment rempli, daté et signé. (**cocher : Candidat libre ou VAE**)
- Une photocopie lisible de la carte nationale d'identité ou une photocopie de votre passeport, en cours de validité,
- Une photo d'identité à coller en page 1 du formulaire d'inscription
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la discipline datant de moins de mois à la date de clôture d'inscription.
- Copie de l'attestation de formation aux premiers secours PSC1 ou AFPS.
- Attestation de grade dans la discipline (*photocopie du diplôme ou du passeport sportif*). Il faut être minimum 2<sup>ème</sup> DAN.
- Rapport de stage en situation 1 envoi par mail à [stephanie.castella@ffjudo.com](mailto:stephanie.castella@ffjudo.com) et 1 exemplaire papier**
- Photocopie de la licence fédérale 2019.2020.
- 1 chèque de 200 € libellé à l'ordre de la **ligue Ile de France de Judo** (*nom et prénom au dos du chèque*).

**Le dossier complet (documents à fournir et formulaire à la ligue Ile de France de Judo avec le règlement (1 ou 2 chèque(s) à l'ordre de la ligue Ile de France de Judo) est à retourner par la poste à :**

**FFJDA/CNKDR : A l'attention de Stéphanie CASTELLA  
21, 25 avenue de la Porte de Châtillon 75680 PARIS Cedex 14**

**RAPPEL > AUCUNES PRISES EN CHARGE PAR LE CNKDR  
Une convocation sera adressée aux candidats avant l'examen.**

## QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

### EXAMEN

Ce certificat de qualification professionnelle est composé de 3 UC (Unités Capitalisables) que le candidat peut obtenir par voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou de l'examen (après formation ou en candidat libre)\*. Les modes d'obtention sont cumulables et l'UC3 est commune à toutes les disciplines.

Le CQP est constitué d'un tronc de formation théorique commun à toutes nos disciplines.

*\*actuellement la formation n'est pas mise en place, pour pouvoir présenter le CQP MAM en candidat libre et bénéficier de l'exemption de formation, il faut être en possession d'un diplôme d'enseignement bénévole BFE ou CFEB dans la discipline concernée.*

Le niveau requis est le 2<sup>ème</sup> Dan et **une attestation de formation au premier secours est exigée pour s'inscrire à l'examen (AFPS ou PSC1)**. La Protection Civile, la Croix Rouge et d'autres organismes organisent ces formations. Cette exigence est liée à la notion d'encadrement sécuritaire présent dans tous les nouveaux diplômes et elle sera utile pour la future filière de formation.

**Voir modalités :** <http://www.cnkendo-dr.com/formation,557,fr.html> Certificat de Qualification Professionnelle MAM Kendo et DR.

### RAPPEL V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience)

Si vous souhaitez présenter un dossier de certification par la voie de la VAE à la session 2019/2020, nous vous en rappelons les modalités :

- Rendez-vous sur le site suivant : <http://www.ffjudo.com/vae>
- vous arriverez sur la page Validation des Acquis d'Expérience (VAE) site de la FFJDA, vous y trouverez les informations et la procédure à suivre pour établir votre dossier de VAE

Afin de rendre les attentes du CQP plus lisibles, **vous êtes invité(e) à une demi-journée d'information durant la formation commune du CFEB qui se déroulera à l'Institut du Judo (21-25 avenue de la Porte de Châtillon 75014 Paris) le 12 octobre 2019 à 14h.**

*Il est conseillé aux candidats qui s'inscrivent à la VAE de se faire accompagner par un formateur, afin d'établir votre dossier.*

*Vous trouverez les informations et le dossier sur les conditions d'accompagnement sur le site suivant :*

<http://www.ffjudo.com/vae>

**LA DATE DEFINITIVE DE DEPOT DU LIVRET DE RECEVABILITE DES DOSSIERS DE VAE 2019/2020 EST ARRETEE AU**

**13 décembre 2019**

**LES DATES DE DEPOT DEFINITIVE DE LA DEUXIEME PARTIE DES DOSSIERS DE VAE 2019/2020 EST ARRETEE AU**

➤ **30 avril 2020 pour les Disciplines Rattachées**

➤ **06 mai 2020 pour le Kendo**

*Les candidats seront contactés individuellement par courrier par la CNE qui les informera des résultats donnés à ces dossiers.*

---